

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 23 septembre 2024

Présidence : Aude Tondini

Membres inscrits : 67

Membres présents : **41** (y compris
Présidente)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 04/24** relatif à l'arrêté d'imposition 2025, entendu le rapport de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré par **39** « oui », **0** « non » et **1** abstention.

Pour extrait certifié conforme.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL



La Présidente

Aude Tondini

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay